



## UN BUDGET 2025 VOTÉ À L'UNANIMITÉ ET SANS AUGMENTATION DE LA FISCALITÉ

LE BUDGET 2025 DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES JURA NORD ÉTAIT RÉCEMMENT PRÉSENTÉ EN CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET VOTÉ À L'UNANIMITÉ PAR L'ENSEMBLE DES DÉLÉGUÉS. LES PRIORITÉS DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT SONT ALLOUÉES À L'ÉDUCATION ET À L'ENVIRONNEMENT.

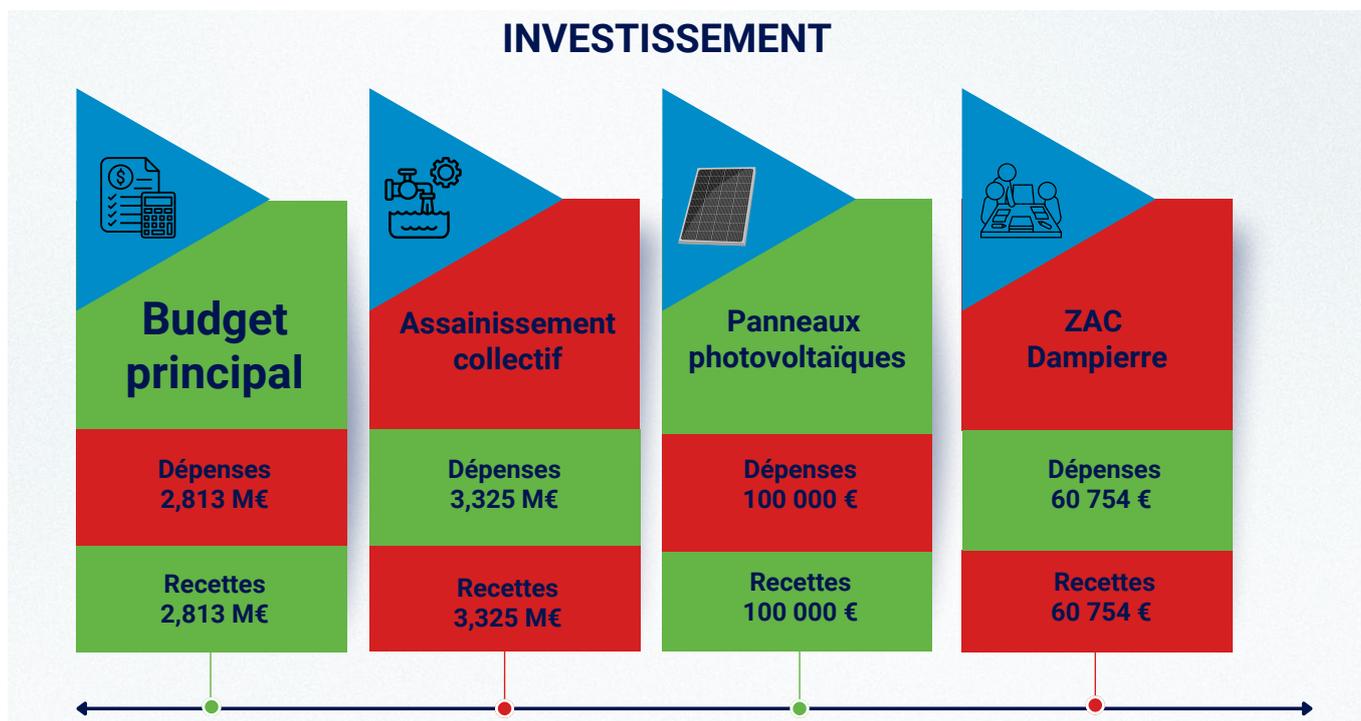


Après avoir approuvé les comptes de gestion et les comptes administratifs, les élus de Jura Nord ont voté les différents budgets 2025.

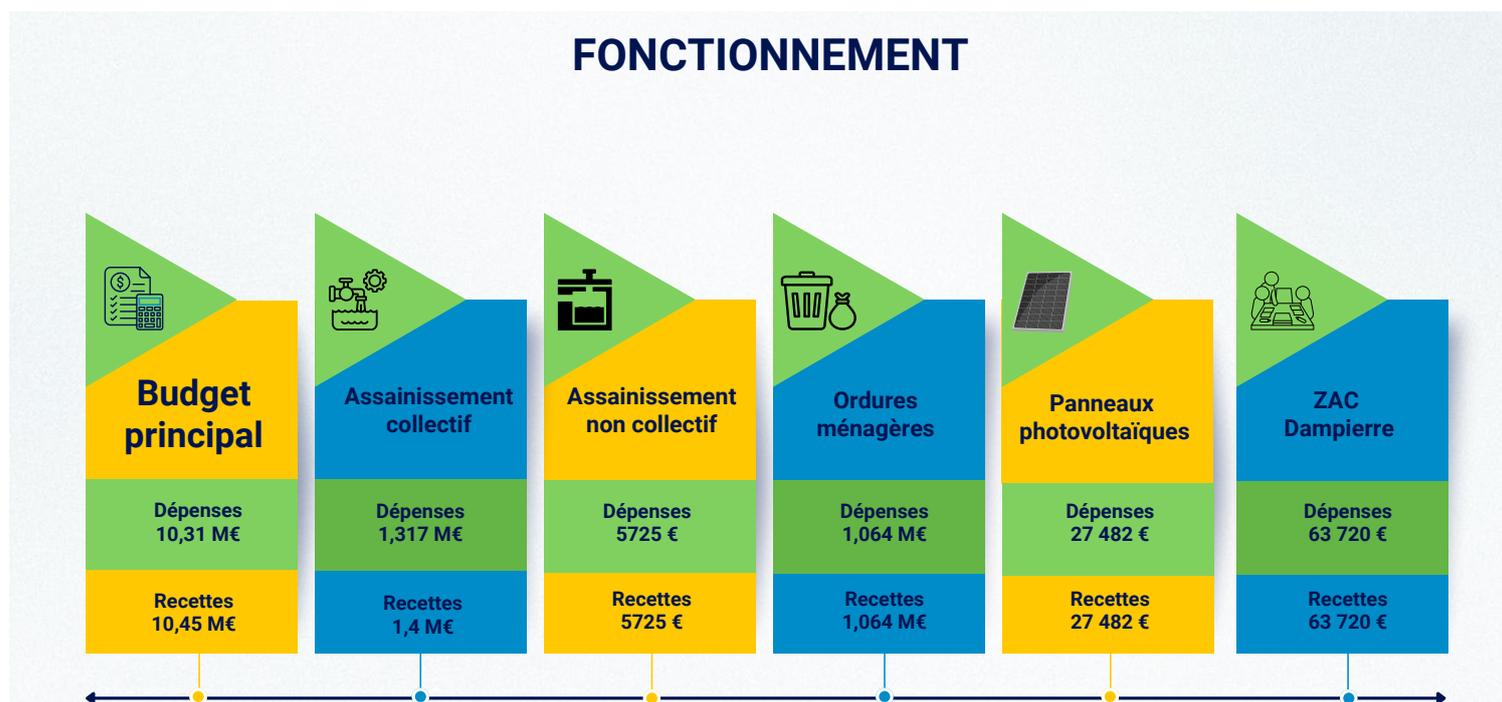
Gérôme Fassenet, président de la CCJN, précisait que la collectivité n'aura pas recours aux emprunts cette année, tant sur le budget principal que sur le budget assainissement, au regard des excédents réalisés sur l'année 2024 d'un montant de 2,20 M€. « À l'exception toutefois d'un prêt mineur de 80 000 € pour la rénovation de l'école de Dammartin-Marpain, précisait-il. C'est un budget à la fois ambitieux dans sa conception, conçu de manière à pouvoir programmer des investissements, et à la fois prudent dans sa réalisation. Aucune augmentation des impôts locaux, ni de la redevance des ordures ménagères ne sera imputée aux habitants. »

Pour la section fonctionnement, le budget principal prévoit un total de 10,30 M€. Côté investissement, 2,81 M€ ont été programmés au budget principal.

### INVESTISSEMENT



## FONCTIONNEMENT



La taxe GEMAPI a été fixée au plus près des dépenses engagées. Pour rappel, la Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) est une compétence obligatoire pour les intercommunalités, visant notamment à entretenir, aménager et restaurer les cours d'eau, et lutter contre les inondations. Pour 2025, l'objectif est de maintenir une taxe inférieure à dix euros par personne.



### Des investissements en faveur de la jeunesse et de la protection de l'environnement

Les principaux investissements sont notamment consacrés à l'éducation, avec le projet de construction d'un pôle éducatif de la vallée de l'Ognon (phase programme en vue du choix de la maîtrise d'œuvre). Sont également à l'étude la restructuration du pôle éducatif à Fraisans et l'aménagement du site de restauration scolaire à Ranchot, anciennement le restaurant le Galoubin, en accueil de loisirs global.

Afin de regrouper les services de la CCJN sur un même site pour une meilleure efficacité des services publics, la collectivité a acquis un bâtiment à Orchamps, dont les travaux de rénovation sont en cours d'études.

Politique essentielle pour préserver notre environnement, le programme pluriannuel ambitieux de mise aux normes des ouvrages d'assainissement, prévu jusqu'en 2032, se poursuit. Suite aux travaux déjà réalisés à Louvatange, Orchamps (transit et nouvelle station), Vitreux, Pagny, Montmirey-la-Ville et Montirey-le-Château, les opérations se poursuivent pour les communes suivantes (travaux en cours) : Ranchot (extension de la station et raccordement des communes de Fraisans et Sa-

lans). Par ailleurs, les études de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation des réseaux de Dampierre, Ranchot, Etrepigny, Evans et Rans sont en cours. En parallèles, les études de maîtrise d'œuvre pour les réseaux et la création d'une station à Ougney débiteront au début du second semestre.

Dans un même objectif de préservation de la biodiversité et de la ressource en eau (GEMAPI), les travaux de restauration de la Vèze d'Ougney (tronçon Taxenne aval) sont sur le point de s'achever, tandis que les études pour la Brizotte (Montmirey-la-Ville et Montmirey-le-Château) sont en cours. Par ailleurs, la CCJN apporte une contribution financière aux trois syndicats de rivière, le Syndicat Mixte Doubs Loue, le Syndicat de la Vallée de l'Ognon et l'EPTB Saône et Doubs.

Les subventions aux associations ont également été votées lors de ce conseil. Les aides au tissu associatif restent stables. On notera une augmentation exceptionnelle de la subvention à l'EMAJN dans le cadre de son 20<sup>e</sup> anniversaire. « *Nous restons toujours attentifs aux demandes des associations. Il est primordial qu'elles poursuivent leurs activités pour faire vivre le territoire, tout en veillant à la cohérence des demandes* », soulignait Gérôme Fassenet.

*Cf. illustration page suivante.*

## LES INVESTISSEMENTS

Études pour la construction d'un pôle jeunesse de la vallée de l'Ognon

Transformation du Galoubin (Ranchot) en accueil de loisirs global



Études pour la restructuration du pôle éducatif à Fraisans

### Jeunesse - Éducation

### GEMAPI

Fin des travaux pour la Vèze d'Ougney et lancement des études pour la Brizotte (Montmirey-la Ville et Montmirey-le-Château). Contribution financière aux 3 syndicats de rivière

### ASSAINISSEMENT

Travaux en cours : Ranchot (extension de la station et raccordement des communes de Fraisans et Saans). Études de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation des réseaux de Dampierre, Ranchot, Etrepigny, Evans et Rans. Études de maîtrise d'œuvre pour les réseaux et la création d'une station à Ougney.



### Environnement



### Service public

Études pour la rénovation du nouveau siège de la CCJN (Orchamps).